

**A la veille du rassemblement national contre le gaz de schiste prévu ce samedi 26 février à Villeneuve-de-Berg (07) , la FRAPNA-Loire , qui évoque un permis de prospection de gaz dans la région stéphanoise, dénonce le regain d'intérêt en France pour les gaz non conventionnels, dont l'exploitation à l'étranger est très nocive pour l'environnement.**

Un rassemblement national de tous les collectifs de France opposés au gaz de schiste doit avoir lieu ce samedi 26 février 2011 à Villeneuve de Berg en Ardèche du Sud . Le rendez-vous est fixé à 14h au rond point des Pommiers sur la RN 102 qui relie Montélimar à Aubenas et la venue de l'emblématique José Bové y est annoncée. La mobilisation ne faiblit donc pas dans cette région où au moins deux industriels , l'américain Schuepbach Energy LLC et le Français Total Gas Shale Europe, ont obtenu le 1er mars 2010 du précédent ministre de l'écologie et de l'industrie Jean-Louis Borloo des permis d'exploration pour d'éventuels gisements de gaz de schiste. Au delà de l'Ardèche, sont aussi concernés par ces permis les départements de la Drôme , du Gard, de l'Hérault, du Vaucluse, de l'Aveyron , et de la Lozère. Le groupe Total notamment est titulaire exclusif d'un permis de prospection sur 4300 km2 dans la région située autour de Montélimar. (Voir la carte des permis accordés dans le sud-est de la France sur :

[www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Gaz\\_de\\_schiste\\_dans\\_le\\_sud\\_est.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Gaz_de_schiste_dans_le_sud_est.pdf)  
) .

Mais devant la levée de boucliers entraînée par la révélation de cette situation, la nouvelle ministre de l'Ecologie Nathalie Kociusko Morizet et son homologue de l'Industrie et de l'Energie, le Drômois Eric Besson (maire de Donzère), ont annoncé début février une suspension des travaux de prospection de terrain (et non des permis) jusqu'à ce qu'une mission d'inspection mandatée par le Gouvernement rende, en principe fin mai 2011, un rapport sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux de ces "hydrocarbures de roche-mère". Un rapport d'étape devrait être rendu pour le 15 avril.

### **Gaz de schiste et gaz de charbon**

La mobilisation des habitants, des associations et des collectivités locales touchées par ces projet reste toutefois très forte et s'étend même à d'autres régions. Ainsi dans la Loire, la FRAPNA (fédération Rhône-Alpes de Protection de la nature) vient de tenir une conférence de presse pour redire sa totale opposition à la prospection et à l'exploitation du gaz de schiste. L'association craint en effet que le Sud du département de la Loire ne fasse partie d'un

"deuxième cercle de prospection" après le Sud de Rhône-Alpes. D'autant que sur la carte des périmètres des titres miniers d'hydrocarbures de 2010 figurant sur le site internet du ministère de l'écologie, apparaissait un projet intitulé "gaz de Saint-Etienne" pour un permis accordé au groupe australien Européan Gas Limited (EGL) et concernant tout le Nord et l'Est de l'agglomération stéphanoise sur 282 km<sup>2</sup>.

Toutefois ce projet a disparu de la carte mise à jour au 1er janvier 2011 ( voir la carte sur : [www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/france\\_tm\\_01\\_2011.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/france_tm_01_2011.pdf) ) et , selon la société EGL, basée en Moselle, que nous avons contactée, ce permis ne concernait pas la recherche de gaz de schiste mais de "gaz de mine" ou "gaz de couche", un gaz provenant du charbon contenu dans les vestiges du bassin houiller stéphanois (1). Il s'agissait d'un permis ancien, renouvelé deux fois, dont la dernière fois en 2007 par EGL. Par ailleurs, après étude des données disponibles sur le bassin stéphanois et une modélisation réalisée avec l'équivalent allemand du BRGH français , EGL confirme avoir officiellement renoncé à ce permis par une "lettre de relâchement" du 16 février 2010, estimant le gisement potentiel trop faible et pas rentable. Selon les études menées par EGL en 2007, c'est notamment la présence d'eau remplissant tous les interstices dans les couches de charbon stéphanois qui empêcherait toute exploitation de ce gaz.

### **"risque de tuer les énergies renouvelables"**

Reste que la FRAPNA estime avoir reçu de Jean-Louis Borloo avec la signature de ces permis de prospection "un véritable camouflet au sortir du Grenelle". Et l'association redoute surtout aujourd'hui qu'avec la hausse actuelle du baril de pétrole , les exploitations de gaz à grande profondeur ne redeviennent rentables suscitant la convoitise des groupes pétroliers et gaziers.

Raymond Faure, président de la FRAPNA Loire réclame un débat public sur le sujet. car pour lui la prospection de ces gaz profonds risque de décourager les investissements dans les énergies renouvelables : "alors que le réchauffement climatique est devant nous, on continue à bétonner l'équivalent d'un département français tous les 7 ans , et tout cela parce qu'on dispose d'une énergie abondante et pratiquement gratuite tirée des énergies fossiles. Que devient la biodiversité dans tout ça ? On se disait que la fin du pétrole allait nous aider à être intelligents et nous aider à arrêter cette folie. Mais si ce gaz arrive, plus personne ne va vouloir changer ses habitudes et cela va tuer les énergies renouvelables..."

### **"Gasland": du gaz dans l'eau...du robinet...**

Au delà du principe , le conseil d'administration de la FRAPNA-Loire, (dont un médecin et un ingénieur spécialiste des questions d'eau) dénonce aussi les conséquences environnementales et sanitaires de l'exploitation du gaz de schiste. Illustrant ses propos par des extraits du film "Gasland" tourné en Pennsylvanie (USA) où de très nombreux puits de gaz de schiste sont exploités, il fustige la pollution des nappes phréatique: pour fracturer un seul puits il faut 20 000 m3 d'eau mélangée à des centaines d'adjuvants chimiques , dont certains très dangereux comme les éthers de glycol. Et la moitié de cette eau chargée en produits chimiques divers ne serait pas récupérée après fracturation du schiste mais irait se mêler aux eaux des nappes phréatiques...En Pennsylvanie, l'exploitation du gaz de schiste en polluant les nappes d'eau potable rendrait malades hommes et animaux. Sans compter les spectaculaires bouffées de gaz inflammable surgissant aux robinets d'eau des cuisines comme on le voit dans "Gasland" !

La FRAPNA se dit persuadée que le gel pour quelques mois des prospections annoncé par la ministre de l'écologie et le ministre de l'industrie n'a pour but que de laisser passer les élections cantonales: "mais une fois les élections passées, le dossier sera réouvert en juin . On ne veut pas que d'ici là le dossier soit étouffé. Total et la DREALE, doivent s'expliquer sur ces permis de prospection et on ne va pas attendre juin pour cela..."

**H.C. / [henricolomb@yahoo.fr](mailto:henricolomb@yahoo.fr)**

*(1) Le gaz de schiste, comme le gaz de charbon , sont tous les deux composés principalement de méthane:*

*- Le gaz de charbon (appelé aussi "grisou" dans les mines de charbon où il a provoqué de nombreuses explosions catastrophiques) est contenu à la surface des couches de charbon. Quand il se dégage et se concentre dans les vides laissés par d'anciens travaux miniers, on parle de "gaz de mine". Quand il est encore prisonnier du charbon on parle de "gaz de couche". Pour l'exploiter il n'y a pas besoin de fracturer la roche.*

*- Le gaz de schiste, lui, est produit par la décomposition même de certains éléments de sa roche-mère, le schiste. D'où la difficulté de le récupérer, car il faut fracturer cette roche en profondeur à l'aide d'un mélange liquide à très haute pression pour que le gaz soit libéré et récupéré.*